

Une réponse à ceux qui essaient de trouver des erreurs de grammaire dans le Coran

<"xml encoding="UTF-8?">

Une réponse à ceux qui essaient de trouver des erreurs de grammaire dans le Coran

Voici la réponse à leurs désinformations, on vous laisse juger, non seulement vous allez voir que leur propos sont incohérents mais vous verrez à quel point le coran est un livre miraculeux est à l'épreuve de toute attaque.

C'est une accusation très étrange en effet !

La grammaire arabe est largement fondée sur le Coran et n'a pas été mise par écrit avant au moins cent ans après que le Coran a été révélé. La langue arabe classique est devenue une langue avec des règles de grammaire fixes largement grâce au Coran. Les dictionnaires et les livres de grammaire étaient d'abord écrits pour préserver la langue du Coran et les Hadith [collection des faits et dits de Mohammed -paix et bénédiction sur lui] de l'évolution rapide de la langue arabe résultant de l'agrandissement soudain du Califat islamique, couvrant un territoire de ce qui est aujourd'hui le Pakistan, au Portugal. Mon propre livre de grammaire de poche utilise des citations du Coran comme preuves de la plupart de ses 500 règles de grammaire.

Une autre chose que je trouve bizarre est que ce genre d'accusations vienne des Chrétiens. La raison en est que le Nouveau Testament est écrit dans le style populaire de la langue grecque appelé le 'grec démotique'. C'était une forme populaire corrompue du grec classique qui ne respectait que très peu les règles de grammaire. Toute analyse grammaticale de la Bible aurait beaucoup de mal à trouver une phrase sans une déformation des règles du grec classique.

Néanmoins, on peut tout de même répondre aux points relevés :

Les Musulmans affirment que le Coran n'est pas simplement un chef d'œuvre littéraire humain, mais un miracle littéraire divin. Cette affirmation ne correspond pas aux faits. Car le Coran que nous avons entre nos mains contient des erreurs grammaticales flagrantes que tous ceux qui parlent l'arabe peuvent constater.

La première erreur

En 5:69 "Ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Sabéens, et les Chrétiens, ceux parmi eux qui croient en Allah, au Jour Dernier et qui accomplissent les bonnes œuvres, pas de crainte sur eux, et ils ne seront point affligés."

"Innal-ladhîna 'âmanoû wal-ladhîna hâdoû was-Sâbi'oûna wan-Nasârâ man 'âmana bilâhi wal-Yaoumil-'âkhiri wa 'amila sâli-hanfalâ khaou-foun 'alâï-him wa lâ houm yah-zanoûn."

Il y a une erreur grammaticale dans le verset ci-dessus. Le mot 'Sâbi'oûna' n'a pas été décliné correctement. Dans deux autres versets, le même mot, dans exactement la même situation grammaticale, a été décliné correctement.

2:62 "Innal-ladhîna 'âmanoû wal-ladhîna hâdoû wan-Nasârâ was-Sâbi'îna ..."

22:17 Innal-ladhîna 'âmanoû wal-ladhîna hâdoû was-Sâbi'îna wan-Nasârâ ..."

Vous constaterez que le mot était écrit 'Sâbi'oûna' en 5:69 mais 'Sâbi'îna' en 2:62 et 22:17. Dans les deux derniers versets, il a été décliné correctement parce que le mot 'inna' au début de la phrase appelle une déclinaison appelée 'nasb' (comme dans le cas de l'accusatif ou du subjonctif) et le 'î' est la marque du 'nasb'. Mais dans le mot 'Sâbi'oûna' en 5:59, il porte le 'oû' qui est la marque du 'raf'a' (comme dans le cas du nominatif ou de l'indicatif). C'est une faute de grammaire flagrante.

Ce changement de cas est similaire aux changements de nombre, personne et temps. Tous sont utilisés dans le Coran pour des raisons de rhétorique dans leurs contextes. C'est une caractéristique appelée 'iltifât', dont les exemples sont nombreux en arabe. Comment ces mesures rhétoriques sont utilisées dans le Coran a été couvert en détail dans le plus grand livre de sciences du Coran intitulé Al-Burhan par Zarkashi.

La deuxième erreur

En 4:162

"Mais ceux d'entre eux qui sont enracinés dans la connaissance, ainsi que les croyants, tous ont foi à ce qu'on a fait descendre sur toi et à ce qu'on a fait descendre avant toi. Et quant à

ceux qui accomplissent la ç alât, paient la Zakât et croient en Allah et au Jour Dernier, ceux-là
Nous leur donnerons une énorme récompense."

"Lâkinir-Râsi-khoûna fil-'ilmi minhoum wal-Mou'-minoûna you'-minoûna bi-maâ 'ounzila 'ilaïka
wa maâ 'ounzila min-qablaka wal-mouqîmîn as-Salâta wal mou'-toûnaz-Zakâta wal-Mou'-mi-
noûna billâhi wal-Yawmil-'âkhir: 'ulaâ 'ika sanu'-tî-him 'ajran 'adhîmâ."

Le mot "mouqîmîn" devrait être "mouquimoûn". Le mot aurait dû être décliné selon la marque
"raf'a" comme les autres noms dans la phrase. En effet, les deux noms qui le précèdent
("râsikhoûn" et "mou'minoûn") et le nom qui le succède ("mou'toûn") sont déclinés
correctement. Certains ont affirmés que ce mot était décliné différemment afin de distinguer et
de glorifier l'acte de prier, mais le savant Ibn al-Khatib dit que c'est une façon de penser idiote.

("al-Fourqan" by Mohammad M. 'abd al-Latif Ibn al-Katib, Dar al-Koutoub al-'elmiyah,
Beyrouth, p.43). Une telle manière de raisonner défie toute logique. Pourquoi faire une
distinction sur le mot prière qui est un pilier de la religion et pas la foi qui est le fondement et la
racine de la religion ? De plus, est-ce que cette logique est applicable à l'erreur de déclinaison
du verset précédent ? Doit-on conclure que les "Sabi'în" sont plus distingués que ceux qui sont
croyants et appartiennent aux Peuples du Livre ? Et pourquoi seraient-ils plus distingués dans
un verset que dans un autre comme nous l'avons vu ? Dieu est bien plus grand que cette
logique idiote. Voilà encore une faute de grammaire flagrante.

Ce cas est le même que celui expliqué dans ma réponse à la première prétendue erreur.

La troisième erreur

En 20:63

"Ils dirent : "Voici deux magiciens..."

"Qâloû in hâdhâni la-sâhirâni ..."

Le mot "sâhirâni" aurait dû être "sâhiraïn". Le mot "sâhirâni" a été décliné incorrectement, parce
que le mot au début de la phrase appelle une déclinaison appelée "nasb" (nominatif) et le son
"ya" est le signe du "nasb". C'est la troisième erreur grammaticale.

Ceci est une autre figure rhétorique qui a été analysée en détail par les linguistes arabes. Par exemple, T. Hasan dans son livre " Al-lugha Al-'arabiyyah".

La quatrième erreur

En 2:177

"La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour Dernier, [...] de donner son bien, [...] pour délier les jougs [des esclaves], d'accomplir la ç alât et d'acquitter la Zakat. Et ceux qui remplissent leurs engagements [...], ceux qui sont endurants dans la misère, ..."

"Laïsal-birra 'an-touwalloû woujoûhakoum qibalal-Machriqi wal-Maghrib wa lâkinnal-birra man 'âmana billâhi wal-Yawmil-'âkhiri wal-malaâ-'ikati wal-Kitâbi wan-nabiyyîn: wa 'âtal-mâla 'alâ houbbihî zawilqourbâ wal-yatâmâ wal-masâkîna wabnas-sabîli was-saâ-'ilîna wa fir-riqâb: wa'aqâmas-çalâta wa 'âtaz-Zakâta; wal-moûfoûna bi'ahdihim 'idhâ 'âhadoû was-çâbirîna fil-ba'-saâ'i wazzarraâ-'i ..."

Dans le verset ci-dessus, on peut constater cinq erreurs grammaticales. Dans quatre d'entre elles, le mauvais temps a été utilisé, car la phrase commence au présent avec le verbe "touwalloû" alors que les autres verbes sont écrits au passé :

'âman aurait dû être tou'minoû;

'âta aurait dû être tou'toû;

'aqâma aurait dû être touqimoû;

'âta aurait dû être tou'toû.

Le traducteur a gardé le présent et les verbes "croire", "donner", "accomplir" et "acquitter" sont tous [sous-entendus] au présent [(par le verbe "...est de...") qui les précède.]

La cinquième erreur est la fausse déclinaison du mot "çâbirîna", il aurait dû être décliné "çâbiroûna" comme le mot "moûfoûna" qui le précède.

Le premier cas doit être au présent (par exemple en français on a la règle suivante : après le verbe aller, on a un verbe à l'infinitif : on dit "je vais manger", et pas "je vais mangeras" ou "j'allais mangeai". C'est une règle claire en français. Des règles similaires mais différentes du français, s'appliquent en arabe. Si on traduisait du français à l'arabe en gardant toujours les mêmes temps, sans tenir compte des règles de l'arabe, ce serait grammaticalement incorrect. Cette prétendue erreur démontre une méconnaissance de la grammaire arabe de base. Pour ce qui est de "sâbioûna" voir ma réponse à la première prétendue erreur.

La cinquième erreur

En 3:59

"Pour Allah, Jésus est comme Adam qu'Il créa de poussière, puis Il lui dit : "Sois" et il fut."

"Inna massala 'Isâ 'indal-lâhi ka-masali 'Adam; khalaqahoû min-tourâbin-soum-ma qâla lahoû koun fa-yakoûn."

Le verset ci-dessus, s'il était traduit mot à mot de l'arabe, donnerait : La similitude de Jésus avec Allah est comme la similitude d'Adam. Il le créa de poussière, puis Il lui dit : "Sois" et il est."

Le mot "yakoûn" ("est" in français) aurait dû être "kâna" ("était") en arabe pour être consistant avec le passé du verbe précédent "dit", comme cela a été corrigé par le traducteur. C'est la cinquième erreur.

C'est une figure grammaticale qui est identifiée en arabe par "Al-Hikaya" qui consiste à prendre un bloc et à le présenter comme il est sans en changer une partie, comme vous ne changeriez pas une partie d'une expression idiomatique pour s'accorder avec un genre, un nombre ou un temps. Par exemple, je pousse quelqu'un à bout, on me répondra "Ne pousse pas Mémé dans les orties". Cette personne n'est ni ma grand-mère, et il n'y a pas d'orties autour. Est-ce une erreur grammaticale de sa part ? Non - et je ne pourrais même pas changer l'expression en "...dansl'ortie".

La sixième erreur

En 21:3

"...et les injustes tiennent des conversations secrètes..."

"Lâhiyatan - qouloûbouhoum. Wa 'asarroun-najwalladhîn dhalamoû..."

Le mot "'asarrou" devrait être "'asarra". C'est une phrase verbale, et la règle pour une telle phrase, où le verbe vient avant le sujet (masculin), est que le verbe doit être à la troisième personne (au masculin) du singulier, si le sujet actif de la phrase verbale est présent dans la phrase.

(La même règle s'applique aussi au féminin). Cependant, le verbe dans le verset ci-dessus, est au pluriel. Voir des exemples de cette règle dans les versets suivants : 3:52, 10:2, 16:27, 16:35, 3:42, 49:14.

Il y a des réponses tout aussi valables à ça :

1, On peut comprendre que "alladhîn dhalamoû" est mis en apposition au nom pluriel pour les condamner pour leur malice et déclarer que c'est leur malice qui les a menés à l'acte.

2, C'est une variation dialectale acceptée et reconnue en arabe classique, connue dans les textes de grammaire sous le nom de "loughat akalouni al-baraghith", où nous avons le pronom pluriel (pas singulier) suivi du sujet comme dans le verset ci-dessus. C'est un usage parfaitement acceptable de l'arabe classique.

La septième erreur

En 22:19

"Voici des clans adverses qui disputaient au sujet de leur Seigneur."

"hâzâni Khismani 'ikhtasamoû fi rabbihim ..."

En arabe, comme en français, les mots sont déclinés ou conjugués en accord avec le nombre.

En français nous avons le singulier et le pluriel. Par exemple, "deux hommes" sera considéré pluriels. Mais en arabe, il y a trois nombres : singulier, duel, et pluriel. Ainsi en arabe, les verbes s'accordent en fonction du singulier, du duel ou du pluriel. Le verbe dans ce verset a été

conjugué comme si le sujet était plus que deux. Mais le verset ne parle que de deux. Donc la règle du duel devrait être suivie et le verbe "'ikhtsamoû" aurait dû être "'ikhtasamâ". Voilà encore une faute.

Le duel se réfère à deux entités : les croyants et les incroyants et le pluriel fait référence à la pluralité du nombre des individus dans chaque camp. En français, on pourrait dire par exemple "Le gouvernement allemand veut bannir le bœuf anglais. Ils disent qu'il est dangereux." Le mot "gouvernement" est singulier et donc, on a "veut", et pluriel car le gouvernement contient plusieurs personnes, et donc on a "ils disent".

La huitième erreur
En 49:9

"Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux."

"wa 'in-taâ-'ifatâni mi-nal-Mou'-minîn aq-tatalu fa-'aslihoû baïnahoumâ."

L'erreur dans ce verset est la même que dans le verset précédent. Le nombre est encore une fois duel, mais le verbe est conjugué comme si le sujet était pluriel. Le verbe "aq'tatalou" devrait être "aq-tatalata".

Même réponse que pour la prétendue erreur précédente.

La neuvième erreur
En 63:10

"..."Seigneur ! Si seulement Tum'accordais un court délai : je ferais l'aumône et serais parmi les gens de bien."

"... Rabbi law laâ 'akhartaniî 'ilaâ 'ajalin-qarîbin-fa-'assaddaqa wa 'akoum-minas-çalihîn."

Le verbe "'akoun" est conjugué incorrectement, il devrait être "'akouna", c-à-d la dernière consonne devrait avoir la voyelle "a", au lieu de n'avoir aucune voyelle, parce que le verbe "'akoun" est au subjonctif. En effet, le verbe précédent ("assaddaqa") est conjugué

correctement au subjonctif. La raison en est qu'en arabe, le présent devient un subjonctif, s'il est précédé par certains mots (hourouf nasebah), l'un de ces mots étant le causatif "fa".

Premièrement, selon l'une des manières valables de lecture du Coran (l'une des sept lectures standard), on lit "akouna".

On peut lire de la manière ci-dessus, car c'est en conjonction avec le "mahall" de "'assaddaqa" qui est "jazm" dans le sens de "si vous me retardez, je donnerai en charité, et serai parmi les gens de bien." "'atf 'ala al-mahall" est une figure grammaticale arabe bien connue.

La dixième erreur

En 91:5

"Et par le ciel et Celui qui l'a construit!"

"was-samaâ-'i wa mâ ba-nâhâ."

Le mot "mâ" en arabe est utilisé pour l'impersonnel. Mais le sujet du verset ci-dessus est Dieu. Le mot qui devrait donc être utilisé est le mot arabe "man" (signifiant "celui qui"). Le traducteur a corrigé cette erreur et transformé le "mâ" (ce qui) en "Celui qui". Il corrige aussi les deux versets qui suivent :

"Et par la terre et Celui qui l'a étendue !". Q. 91:6.

"Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée !" Q. 91:7.

Dans les traductions en anglais du Coran on trouve différentes versions. Yusuf Ali, par exemple, pour contourner le problème traduit le verset en question par : "Par le firmament et sa structure merveilleuse". Le sujet "Dieu" n'est donc pas présent du tout. Il donne la raison à sa traduction dans une note de bas de page : "Le "mâ masdariya" en arabe, dans ce verset et les deux suivants rend mieux en anglais par des noms." Mais le mot "bana" dans "banaha" n'est pas un nom mais un verbe au passé et donc a été traduit correctement par deux autres traducteurs (Pickthall et Arberry), comme par le traducteur français. Le mot "mâ" aurait dû être "man" (c-à-d "celui") et dans ce contexte, traduit par "Celui" avec majuscule.

"mâ " dans ce verset n'est pas un pronom se référant à Dieu mais il est "masdariyya" c-à-d qu'il signifie "l'acte de [construire]..." et non pas "celui qui [l'a construit]". Yusuf Ali, l'un des traducteurs anglais, ayant été éduqué selon la tradition des madrasa, maîtrise mieux l'arabe que les deux autres traducteurs anglais.

La onzième erreur

En 41:11

"Il s'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre : "Venez tous deux, bon gré, mal gré". Tous deux dirent : "Nous venons obéissants."

"... faqal laha wa lel-Arad 'itiya taw'ân aw karha qalata ataîna ta'i'în."

Ciel est terre en arabe sont des mots féminins, le mot traduit par "tous deux dirent" est en arabe, féminin et duel ("qalata") comme il se doit, mais l'adjectif traduit par "obéissants" en arabe est au masculin pluriel ("ta'i'în"), en contradiction avec la règle selon laquelle les adjectifs doivent s'accorder avec les noms en nombre et genre, et donc "ta'i'în" aurait dû être "ta'i'ataîn", la forme du duel féminin.

Il y a plusieurs ciels et terres. En arabe classique, ils peuvent être au masculin ou au féminin. Ce que vous mentionnez ici est une transformation qui eut lieu en arabe moderne. Vous serez surpris de savoir, par exemple, qu'en arabe classique, il est correct de dire "qâla an-nisa'" [verbe au masculin singulier pour un sujet féminin singulier] et "qâlat ar-rijâl" [verbe au féminin pour un sujet au masculin pluriel], alors que tous deux sont faux en arabe moderne. Voir également ma réponse à la septième prétendue erreur.

La douzième erreur

En 7:56

"...la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants."

"... inna rahmata Allahi qariboun min al-mouhsinîn."

Le verset ci-dessus est une proposition nominale. Dans une telle proposition, le prédicat doit

s'accorder avec le sujet (rahmata) en genre. Le mot "qariboun" (signifiant "proche") est le prédicat de "rahmata Allahi" (la miséricorde d'Allah), et ils devraient s'accorder en genre. Mais ce n'est pas le cas dans le texte arabe. "Rahmata" est un mot féminin en arabe et le mot "qariboun" (qui est ici au masculin) devrait être "qaribah" (sa forme féminine).

Cette règle est suivie correctement dans d'autres verset coraniques, par exemple en 9:40, on peut lire : "Kalimatoul-Ilah hiya al-'oulya." Ici, "kalimat" et "hiya" sont tous deux féminins". Dire en revanche "Kalimato ul-Ilah houwa al-'a'la." ne serait pas correct. Aussi faux que dans le verset ci-dessus.

Une telle structure est bien connue en arabe, et "qariboun" sert comme adverbe plutôt que comme adjectif. C'est une autre simplification de l'arabe moderne. Utiliser la grammaire moderne arabe comme base revient au même que critiquer Molière ou Rabelais parce que leur grammaire diffère du français moderne !

Treizième erreur

En 7:160

"Nous les répartîmes en douze tribus."

"wa qata'nahoum 'ithnata 'ashrata asbatan."

Au lieu de "asbatan", on devrait lire "sebtan".

Dans le texte arabe, il est littéralement dit "douze tribus". C'est correct en français mais pas en arabe. En arabe, on doit dire "douze tribu", parce que tout nom dont le nombre va au-delà de dix doit être au singulier. Cette règle est observée correctement dans d'autres versets tels que 7:142, 2:60, 5:12, 9:36, 12:4.

Si Allah avait dit "douze tribu", Il l'aurait laissé au singulier. Mais Il parle des nombreux "asbat" à l'intérieur de chaque tribu. "asbatan" signifie "petits-fils" et pas "tribus", dans chaque tribu. Pour plus d'information, voir le tafsir de Zamakhshari. Il mentionne cette objection et y répond